

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23126994

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

25 SEP. 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION DE GREFFE

N° d'entreprise : **409 260 123**

Nom

(en entier) : **Collège Saint Augustin**

(en abrégé) : **C.S.A.**

Forme légale : **A.S.B.L.**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Ath, 1 à 7850 Enghien**

Objet de l'acte : Nomination Administrateur - Renouvellement mandat commissaire

.Extrait de l'AG du 7 mars 2023 :

"La nomination de Isabelle Desaegeher en tant qu'administratrice est acceptée à l'unanimité"

Extrait de l'AG du 14 juin 2023 :

"l' AG approuve à l'unanimité le renouvellement de la nomination pour une période de 3 ans (exercices 2023-2024-2025 du cabinet Callens Vandelanotte et Theunissen en tant que réviseur d'entreprise ; le cabinet sera représenté par Monsieur Stéphane Rosier et le montant des honoraires est fixé à 7000 € indexables hors frais et TVA."

Etienne Vanderroost
Administrateur
Secrétaire - Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).